

L'hirondelle de fenêtre



Oiseau de l'année dans le Grand Est



Pourquoi un oiseau de l'année ?

Il s'agit de mettre à l'honneur une espèce, d'encourager tous les observateurs à communiquer leurs observations, et surtout d'obtenir une estimation plus précise des populations nicheuses. Lorsque ces comptages sont effectués régulièrement, ils permettent de connaître l'évolution des effectifs sur le long terme.

Pourquoi l'hirondelle de fenêtre ?

Espèce à la fois familière et emblématique de nos villes et villages, l'hirondelle de fenêtre voit ses effectifs chuter depuis plusieurs années. D'où l'intérêt de recenser ses populations régulièrement. Aisément identifiables, elles peuvent être dénombrées par tout un chacun, sans connaissance ornithologique particulière.

Participez au comptage

Aidez la LPO à connaître l'évolution des populations d'hirondelles de fenêtre, en comptant les couples nicheurs de votre commune !

Description

L'Hirondelle de fenêtre mesure une trentaine de centimètres d'envergure et pèse entre 15 et 25 grammes. Elle a le dessus de son corps bleu noir à reflets métalliques alors que la base de sa queue (croupion), sa gorge et son ventre sont entièrement blancs

Une vie d'hirondelle de fenêtre

Citadine et grégaire, l'hirondelle de fenêtre niche en colonie dans les villes, au niveau des encoignures de fenêtre ou sous les débordements architecturaux (gouttière, avant-toit) Elle s'installe à une hauteur très variable, pourvu qu'elle y trouve un support adapté et de quoi construire son nid, c'est-à-dire principalement de la boue et des brins d'herbe.

Elle arrive en France au mois d'avril pour repartir en Afrique en septembre.

Bâtisseuse, l'Hirondelle de fenêtre construit ou restaure son nid ce qui peut lui prendre 10 jours pour la construction du nid entier et environ 3 jours pour la restauration. L'hirondelle utilise beaucoup d'énergie et de temps à faire son nid, c'est pourquoi il est important de les préserver pour assurer la survie de l'espèce. Le nid est totalement fermé avec une unique ouverture au sommet.

Une première ponte composée de trois à quatre œufs blancs est déposée avant la fin mai et généralement une seconde intervient à la fin du mois de juillet. La couvaison effectuée par les deux partenaires dure en moyenne 14,6 jours. Par la suite, les jeunes sont nourris durant une trentaine de jours mais restent cependant dépendants de leurs parents quelques temps après leur envol.



Qui peut participer à l'enquête régionale ?

Tout le monde ! Il suffit pour cela de :

1. s'inscrire en renseignant le formulaire via le lien <https://forms.gle/5T4mftT2oaGmAjMj7>
2. Renseigner le tableau qui vous permettra de réserver la ou les communes que vous souhaitez prospecter cette année.

Comment recenser ?

Il est préférable de se réserver une ou plusieurs communes à prospecter à fond... plutôt que de papillonner sur un maximum de communes. Pour les grandes ou moyennes villes, il est tout à fait possible de réaliser les comptages à plusieurs observateurs et de se partager le travail.

La période optimale est du 15 juin au 15 juillet. Une seule sortie est suffisante si elle est réalisée dans de bonnes conditions. Sinon des suivis complémentaires sont conseillés.

Il est particulièrement intéressant de dénombrer les oiseaux dans une commune qui avait déjà été prospectée lors des enquêtes de 2001 ou 2017 afin d'analyser au mieux d'évolution des populations d'Hirondelle de fenêtre au cours des dernières années.



Vous souhaitez plus d'infos : https://www.faune-grandest.org/index.php?m_id=21471



Comment transmettre ses données ?

Toutes les observations sont à saisir sur faune-Grand Est (avec NaturaList si vous utilisez l'application) avec une grande précision. Il s'agit de pointer exactement la localisation de chaque observation et d'indiquer (en remarque) le nombre de nids (ou couples nicheurs).



Responsables régionaux:

Si vous souhaitez participer activement à l'enquête en assurant le suivi d'un ou de plusieurs nids, contactez les responsables départementaux suivants :

- **Lorraine :**
Jean-Yves MOITROT - jy.moitrot@laposte.net
- **Alsace :**
Yves MULLER -yves.muller@lpo.fr
- **Champagne-Ardenne :**
Patrick ORRY -patrick.orry@gmail.com

Avec l'accompagnement technique de Nicolas HOFFMANN : nicolas.hoffmann@lpo.fr



La loi du 10 juillet 1976 permet depuis 50 ans de renforcer la protection des espèces et des espaces.



Agir pour la biodiversité



MERCI pour votre participation et bonnes prospections !